

Assemblée générale de la CSIAS du 23 mai 2019

# Calcul et évaluation du forfait pour l'entretien dans les normes CSIAS

Heidi Stutz, Peter Stettler, Philipp Dubach  
en collaboration avec le Prof. Michael Gerfin, Université de Berne

---

## Le mandat

- **1. Explication des modèles de calcul possibles**  
(analyse bibliographique)
- **2. Illustration du forfait pour l'entretien CSIAS:** Que contient-il?  
Quels autres frais sont potentiellement couverts par l'aide sociale?  
Lesquels ne le sont pas du tout?
- **3. Validation sous l'angle des besoins:** Comparaison avec  
d'autres montants utilisés en CH (PC, BEX, conseil en matière de  
budget et de dettes), 15 entretiens avec des expert/es du terrain
- **4. Intégration de l'actuel forfait pour l'entretien dans le débat  
scientifique:** Documentation et appréciation des modèles et  
méthodes de calcul utilisés

---

## Sommaire

- 1. Appréciation scientifique et démarche méthodologique**
- 2. Illustration du forfait pour l'entretien CSIAS**
- 3. Validation sous l'angle des besoins**
- 4. Répercussions des réductions**

## Points examinés

### ■ Difficultés méthodologiques dues à la source de données

- informations sur le revenu inexistantes
- nombre de cas et précision de l'estimation
- biens de consommation durables

### ■ Composition du panier-type

### ■ Echelles d'équivalence utilisées

### ■ Mise à jour

### ■ Groupe témoin

## 1. Appréciation scientifique et démarche méthodologique

### Groupe témoin

Toutes les études: derniers 10% de la répartition des revenus par type de ménage, focalisation sur les ménages d'une seule personne

	<b>2004 et étude actuelle</b>	<b>2014</b>
<b>Age</b>	20 à 64 ans	15 à 64 ans
<b>Bénéficiaires de l'aide sociale</b>	Exclus	Exclus
<b>Bénéficiaires d'une rente</b>	Exclus: 1. sans droit à l'aide sociale; 2. conclusion circulaire sur le niveau des prestations sociales à partir des prestations sociales	Pas exclus
<b>Indépendant/es</b>	Exclus du fait que les informations relatives au revenu manquent de précision	Pas exclus
<b>Personnes sans activité lucrative</b>	Exclues, du fait qu'elles possèdent de toute évidence des valeurs patrimoniales auxquelles elles peuvent recourir pour financer la consommation	Pas exclues
<b>Personnes aux dépenses supérieures à 150% du revenu</b>	Exclues, du fait qu'elles possèdent de toute évidence des valeurs patrimoniales auxquelles elles peuvent recourir pour financer la consommation	Pas exclues

## 2. Illustration

---

Montant du forfait pour l'entretien, ménages d'une personne (chiffres: 2009-2014)

■ La différence entre les derniers 10% de revenus et la moyenne globale est faible: env. 350 CHF plus bas

■ <b>Contenus:</b>	<b>986</b>
- Nourriture, boissons et tabac	355
- Vêtements et chaussures	85
- Energie (sans charges locatives)	46
- Tenue générale du ménage et soins personnels	79
- Soins de santé (ex. médicaments hors assurance)	18
- Transports y compris demi-tarif (TP locaux, entretien vélo/mobylette)	55
- Communication, internet, TV	173
- Loisirs, sport, divertissements, formation	146
- Autres (ex. petits cadeaux)	29

## 2. Illustration

---

Pas contenus dans le forfait pour l'entretien, mais contenus dans le budget d'aide sociale

- Frais de santé
- Frais de logement
- Prestations circonstanciées (destinées à couvrir les besoins de base et à encourager)

Pour les coûts potentiellement couverts par l'aide sociale, le groupe témoin (ménages d'une seule personne) dépense en moyenne 1447 CHF, dont deux tiers pour le logement.

## 2. Illustration

---

Contenus ni dans le forfait pour l'entretien ni dans le budget d'aide sociale

- Repas pris à l'extérieur (sauf ceux liés à l'activité lucrative ou à la formation)
- Vacances, résidence secondaire
- Outils de bricolage et de jardinage
- Entretien d'un bien immobilier personnel
- Achat et utilisation de véhicules particuliers (sauf vélo/mobylette)
- Equipements de sport
- Nombreux frais liés aux loisirs (abos, location d'appareils, billets d'excursion etc.)
- Dons
- L'ensemble des assurances sauf CM de base; 3ème pilier



## 2. Illustration

Contenus ni dans le forfait pour l'entretien ni dans le budget d'aide sociale

- Pour des frais non couverts par l'aide sociale, le groupe témoin (ménages d'une seule personne) dépense en moyenne 836 CHF.
- Les deux postes les plus importants sont les impôts (y compris la taxe d'exemption du service militaire) et la voiture

<b>Coût des transports individuels motorisés</b>	Ménage d'une personne	Couple sans enfants	Couple avec 2 enfants
Achat et utilisation de véhicules particuliers (621)	86	343	284
Assurance véhicule (4202)	32	86	100
Taxe sur les véhicules (4300.02)	12	33	34
<b>Total des dépenses pour la voiture</b>	<b>130</b>	<b>462</b>	<b>418</b>
Total des frais de transport pris en compte dans le forfait pour l'entretien CSIAS <b>non réduit!</b>	60	45	38

### 3. Validation sous l'angle des besoins

## Comparaison forfait pour l'entretien CSIAS – Budget-conseil.ch - Ménage d'une seule personne

Postes de budget	Forfait pour l'entretien CSIAS/EBM	Forfait pour l'entretien Budget Conseil Suisse
Nourriture, boissons et tabac	355	350
Vêtements et chaussures	85	70
Énergie (sans charges locatives)	46	30
Tenue générale du ménage & soins personnels (incl. frais de santé sans caisse maladie)	97	50
Frais de transport	55	90
Communication, Internet, TV	173	120
Loisirs, sport, divertissements, formation	146	200
<b>Autres (p.ex. petits cadeaux)</b>	29	20
<b>Total sans frais inévitables à moyen terme</b>		<b>930</b>
<b>Total avec frais inévitables à moyen terme</b>	<b>986</b>	

### 3. Validation sous l'angle des besoins

## Comparaison forfait pour l'entretien CSIAS - Budget-conseil.ch Couple avec 2 enfants

Postes de budget	Forfait pour l'entretien CSIAS/EBM	Forfait pour l'entretien Budget Conseil Suisse
Nourriture, boissons et tabac	696	1100
Vêtements et chaussures	193	250
Énergie (sans charges locatives)	106	50
Tenue générale du ménage & soins personnels (incl. frais de santé sans caisse maladie)	217	150
Frais de transport	49	140
Communication, Internet, TV	352	140
Loisirs, sport, divertissements, formation	208	350
Autres (p.ex. petits cadeaux)	17	30
<b>Total sans frais inévitables à moyen terme</b>		<b>2210</b>
<b>Total avec frais inévitables à moyen terme</b>	<b>2110</b>	

### 3. Validation sous l'angle des besoins

## Forfait pour l'entretien CSIAS comparé à l'expérience pratique des services de conseil en budget

<b>Nourriture, boissons &amp; tabac</b>	Conformé ou estimé plutôt trop bas
<b>Vêtements et chaussures</b>	Bonne correspondance, petites économies évt. possibles si bonne infrastructure en magasins de deuxième main et en offres de soldes
<b>Energie (sans charges locatives)</b>	Sous-estimé dans le budget minimal de Budget-conseil.ch
<b>Tenue générale du ménage &amp; soins personnels (y.c. frais de santé sans CM)</b>	Problèmes de délimitation, CSIAS un peu plus élevé du fait que le budget minimal de Budget-conseil.ch exclue les acquisitions inévitables à moyen terme
<b>Transports</b>	Nettement sous-estimé dans le forfait pour l'entretien CSIAS
<b>Communication, internet, TV</b>	CSIAS un peu plus élevé, notamment du fait que le budget minimal exclue les acquisitions inévitables à moyen terme
<b>Loisirs, sport, divertissements, formation</b>	Pas trop élevé par rapport à ce que les services de conseil en budget et dettes considèrent comme un minimum
<b>Autres (petits cadeaux)</b>	Délimitation un peu différente (CSIAS y.c. frais bancaires), sinon assez identique

### 3. Validation sous l'angle des besoins

---

Conclusion: Comparaison CSIAS – Budget-conseil.ch

- Le forfait pour l'entretien de la CSIAS et le budget minimal de Budget-conseil.ch **se correspondent globalement bien**
- Des différences résultent des caractéristiques suivantes du budget minimal de Budget-conseil.ch:
  - a) perspective à court terme: les petites acquisitions inévitables à moyen terme, tels que les appareils ménagers et électroniques, sont exclues
  - b) sans alcool et tabac et sous-estimation de la consommation d'électricité et de gaz
  - c) frais de transport nettement plus élevés, du fait que le forfait pour l'entretien CSIAS ne tient pas compte de la substitution des TP par la voiture
  - d) Moins d'argent pour «Loisirs, sport, divertissement, formation», mais montant libre de 100 CHF.

## 4. Répercussions des réductions

## Frais fixes dans le forfait pour l'entretien CSIAS

(exemple: ménage d'une seule personne)

	<b>EBM 2009-2014</b>	<b>Ménage type</b>	
<b>Caractère de frais fixes à long terme</b>	<b>121.90</b>	<b>282.82</b>	
Energie de la résidence principale	46	46	
Abo demi-tarif	4.30	15.42	utilise abo demi-tarif
Abonnements aux transports régionaux	18.20	79.00	utilise abo mensuel Bernmobil, zones 100 et 101 (Liebefeld)
Redevance radio et TV	25	37.60	a une concession radio et TV
Abonnements pour TV câblée	5.60	82.00	selon Budget-conseil.ch, le meilleur abo combiné TV, téléphone, internet
Médicaments achetés hors assurance	16.00	20.00	pillule
Frais bancaires	6.80	6.80	
<b>Caractère de frais fixes à court terme</b>	<b>66.90</b>		
Location d'appareils téléphoniques	3.30		
Abonnements & frais de connexion réseau fixe	30.40		
Réseau fixe: montant forfaitaire abonnement & frais de communication	8.30		
Téléphonie mobile: abonnements	15.90		
Téléphonie mobile: montant forfaitaire abonnement & frais de communication	3.30		
Frais internet	5.70		
<b>Total fixe à court ou long terme</b>	<b>188.80</b>	<b>282.82</b>	

## Frais fixes en dehors du budget d'aide sociale

### ■ Frais fixes à long terme

- Impôts
- Taxe d'exemption du service militaire (au moins 400 CHF par an)
- Taxes

### ■ Frais fixes à court terme

- Primes des assurances complémentaires de la caisse-maladie
- Primes d'une assurance-vie
- Contributions d'entretien en vertu du droit de la famille
- Loyer dépassant le plafond de loyer

#### 4. Répercussions des réductions

---

Les frais fixes aggravent les répercussions des réductions

■ Cas type slide 15:

**Moyenne EBM 188.80 CHF de frais fixes**

□ les autres montants doivent être comprimés de **10% au lieu de 8%** ainsi que de **37% au lieu de 30%**

**Ménage type avec des frais fixes de 282.80 CHF**

□ les autres montants doivent être comprimés de **11% au lieu de 8%** ainsi que de **42% au lieu de 30%**

■ **En plus, frais fixes de 110 CHF en dehors du budget d'aide sociale**

□ les autres montants doivent être comprimés de **13% au lieu de 8%** ainsi que de **50% au lieu de 30%** (nourriture, boissons & tabac: budget réduit à 5.90 CHF par jour)



Merci de votre attention!